



Assemblée Générale ordinaire de l'Association Urbamet

Vendredi 19 octobre 2007

Procès-verbal

Lieu : IAURIF, 15 rue Falguière, Paris 15ème

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association Urbamet s'est réunie le vendredi 19 octobre 2007 sur convocation de son président dans les locaux de l'IAURIF, à Paris dans le 15^{ème} arrondissement, 15, rue Falguière.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2006 ;
- Rapport moral du Président ;
- Rapport d'activité de l'année 2006/2007 ;
- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2006/2007 ;
- Quitus au trésorier ;
- Renouvellement du Conseil d'administration ;
- Programme de travail 2007/2008 ;
- Projet de budget pour 2007/2008 ;
- Questions diverses.

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président, François Dugeny.

L'Assemblée Générale est accueillie dans les locaux de l'IAURIF par François Dugeny, Directeur général et président de l'Association Urbamet. Il adresse un mot de bienvenue à tous les participants en rappelant combien l'Institut est attaché à l'association Urbamet.

Le Président déclare l'Assemblée Générale ordinaire ouverte à 9 h 45. Il passe aux différents points de l'ordre du jour.

1- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2006

Le Président après avoir rappelé que le projet de Procès verbal avait été joint à la convocation à l'Assemblée générale demande si les uns ou les autres ont à faire des remarques.

Aucune question n'étant posée, le Président passe au vote.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2006 est adopté à l'unanimité.

2- Rapport moral 2006-2007 présenté par le Président François Dugeny.

« Je remercie tous les présents d'être venus aujourd'hui pour ce temps fort de l'Association Urbamet que représente son Assemblée générale annuelle qui, cette année, a été quelque peu décalée puisqu'elle aurait dû avoir lieu fin juin.

Mais, si elle a été retardée, c'est qu'il nous était paru nécessaire d'attendre la nomination des nouveaux représentants du CDU, Mme Sabine DOUIHECH et M. Emmanuel RAOUL qui a été nommé durant l'été et qui représente notre partenaire historique le Ministère de l'Équipement.

Je suis très heureux de les accueillir officiellement aujourd'hui au sein d'Urbamet à l'occasion de notre Assemblée générale ordinaire.

Assemblée générale qui, pour moi, est importante puisque mon mandat de Président arrive à expiration. Cette période de plus de deux ans a été riche pour nous tous et sans faire un bilan il me semble normal de dresser un point car, sans doute, sommes-nous à un tournant.

L'année qui vient de s'écouler a été celle du premier exercice complet pour Urbadoc.com dont nous avons pu apprécier le fonctionnement. Ce qui fut un projet, puis une ébauche est désormais opérationnel. J'ai été heureux de pouvoir contribuer à cette importante mutation du Cédérom urbadisc au Portail Urbadoc. Mais au delà il y a les autres facettes du travail de l'association Urbamet qu'il ne faut pas oublier. Nous avons tous conscience que ce travail forme un tout dont toutes les parties sont solidaires les unes des autres. Urbadoc ne pourrait exister sans le travail au quotidien de tout le réseau Urbamet et notamment celui des producteurs.

Une nouvelle fois l'année Urbamet a été assez dense et l'essentiel du programme de travail 2006-2007 a été réalisé. Le détail en sera donné dans quelques instants par Christine Dubos et Linda Gallet qui sont les deux pivots du réseau. Je me contenterai de rappeler quelques points qui me paraissent essentiels.

▪ Réseau et banque de données URBAMET

L'ensemble des membres producteurs a assumé l'alimentation de la banque de données Urbamet. Ce sont environ 7500 notices supplémentaires qui ont été rentrées cette année. Certes le quantitatif ne doit pas être le seul juge du travail mais, en l'occurrence, il est important car c'est en continuant à rester le plus proche de l'actualité de nos métiers que le réseau Urbamet et la base de données conservent leur fiabilité et leur reconnaissance.

Je remercie donc chaque contributeur.

Du point de vue des outils : le thésaurus géographique, après plus de deux ans de travail, est achevé et devrait être disponible en janvier 2008. Cette mise à jour a été plus longue que prévue car la tâche était beaucoup plus complexe qu'il n'y paraissait à l'origine. Nous sommes heureux de la voir achevée.

Le thésaurus matière a été actualisé et il est en ligne dans les trois langues, français, anglais et désormais espagnol.

Ce travail sur les thésaurus contribue à la qualité de notre travail. Je sais même combien nos thésaurus sont appréciés au point que certains voudraient pouvoir les acquérir.

L'intégration de documents en texte intégral se poursuit moins vite que cela devrait l'être mais là aussi, dès que l'on commence le travail concret, un certain nombre de problèmes surgissent. Mais le processus est lancé et ira en s'accroissant.

J'ai conscience que cela soulève de très nombreuses difficultés de mise en œuvre mais il y va, pour une part, de l'avenir de notre base. Chacun doit apporter le fruit de son expérience et il conviendra de créer un groupe de travail spécifique sur ce point.

▪ Urbadoc.com

Depuis janvier 2005, soit deux ans et demi, le site urbadoc.com fonctionne. Les quelques problèmes qui étaient apparus lors du lancement ont été résolus et le produit est désormais rôdé. Cela se marque au moins de deux manières :

- Tout d'abord, par le nombre des renouvellements d'abonnement, qui est la meilleure preuve de la réussite du produit ;
- Ensuite par les développements et je pense en particulier à celui qui est propre à Urbamet à savoir, l'arrivée des données de l'INIST pour laquelle j'ai signé il y a un an la convention. Elles sont venues renforcer l'intérêt de la base Urbamet donnant une nouvelle dimension à Urbadoc, en montrant combien Urbadoc.com pouvait servir de véritable portail de données.

Si je dis cela c'est parce que cela ouvre sans doute de nouvelles perspectives sur lesquelles il conviendra de réfléchir dans l'avenir.

Persuadés que nous avons un bon produit nous souhaiterions qu'il soit mieux diffusé. Les accords avec le diffuseur INIST devrait jouer en ce sens. Le contrat a été finalisé en février dernier. Mais d'autres solutions sont aussi à creuser. Les expériences des salons, pour l'instant n'ont pas été vraiment concluantes. Les moyens sont difficiles à mobiliser sur ce point qu'il convient de bien garder en mémoire afin de le faire évoluer.

▪ Le site Urbamet.com.

Le Site Urbamet.com est régulièrement enrichi. Les documents de travail du type thésaurus sont accessibles par tous. C'est à la fois un outil de travail et une vitrine de notre activité.

▪ **Vie Associative**

Le réseau passe aussi par la rencontre et la formation.

Les groupes de travail en particulier sur les mises à jour des Thésaurus se sont réunis régulièrement. Ce travail permanent est nécessaire et est lui aussi le témoin de la vitalité de notre réseau. Il faut que chacun se sente concerné par le long travail d'équipe effectué depuis des années et qui doit se poursuivre pour maintenir la qualité de la base Urbamet . Merci donc à ceux qui consacrent temps et énergie à cette œuvre collective basée sur la mutualisation des efforts de chacun.

C'est dans le même esprit que nous avons tenu la journée de formation pour évoquer, en décembre dernier, les nouvelles évolutions telles que les fils RSS dont vous êtes maintenant tous des fidèles praticiens.

En conclusion , arrivant au terme de mon mandat, je voudrais plus que dresser un bilan, lancer quelques pistes pour l'avenir, fruit de réflexions que je mène en parallèle à Urbamet, puisque l'Iaurif s'est lancé aussi dans un grand chantier sur sa communication et surtout, ce qui nous importe plus ici, pour la valorisation de ses savoirs.

Cette valorisation des savoirs, de l'information est au cœur du projet documentaire Urbamet / Urbadoc / Urbandata.

En ce domaine les évolutions sont permanentes et nous constatons un changement dans les moyens d'accès à l'information de la part des utilisateurs. Le rôle et la tâche des documentalistes prennent de ce fait un nouvel essor et trouvent une nouvelle dynamique.

Il y a 25 ans Urbamet a été pionnier en matière de bases de données numériques. Il convient, sans doute, de l'être désormais sur l'accès aux documents primaires, sur l'information hiérarchisée ou les services associés aux bases bibliographiques, dernier point qui pourrait être une piste pour une prochaine journée de formation...Je pense également à la question du référencement non pas sur le site et les services mais sur les documents eux-mêmes ou, à défaut du texte intégral sur la notice bibliographique qui y fait référence.

Tout cela pour dire qu'Urbamet a de beaux jours à vivre en sachant se renouveler et s'adapter en permanence.

Mais, bien évidemment, les mots de la fin, seront des mots de remerciements pour tous ceux qui durant ma Présidence m'ont aidé à accomplir mon mandat.

Merci de votre attention »

Le rapport moral du Président est soumis à l'Assemblée Générale pour approbation

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

3- Présentation du Bilan d'activités 2006 / 2007

Le Président passe la parole à Christine Dubos et à Linda Gallet qui présentent les principales activités de l'année écoulée :

- ***Urbamet*** : *L'alimentation de la base s'est poursuivie régulièrement. Tous les co-producteurs habituels ont participé à l'enrichissement d'Urbamet. La Maison des Sciences de la Ville de Tours a signé en janvier 2006 une convention pour participer à l'alimentation.*

- **Mise en place du guichet d'alimentation (Alix) :** Les coordonnateurs ont travaillé avec le CETE de Lille sur l'amélioration du produit afin de permettre un contrôle des notices avant qu'elles n'entrent dans la base.
- **Commission thésaurus :** Une réunion de la Commission thésaurus s'est tenue au mois de mai, de nouveaux descripteurs ont été inclus au thésaurus matière, la mise à jour sera consultable sur le site urbamet.com et mise en forme sous fichier pdf.
- **Thésaurus espagnol :** Le thésaurus matière disposait déjà d'une traduction en anglais, il a été enrichi cette année par une traduction espagnole utilisable à l'interrogation et à la consultation d'Urbamet. Au niveau du portail Urbadoc le thésaurus matière sera également enrichi d'un champ descripteurs espagnols.
- **CD Rom Archirès :** La production d'un nouveau CD est prévu pour la fin de l'année 2006, sous réserve des réponses des écoles d'architecture.
- **Données de l'Inist :** La coopération avec l'Inist s'est poursuivie en 2006 en vue de l'intégration des données de Francis et Pascal dans le portail Urbadoc. Le reversement de l'Inist est prévu pour octobre 2006 en même temps que le prochain reversement de la base Urbamet et des autres bases étrangères. Le portail devrait alors s'enrichir d'environ 180 000 notices (à partir de 1990).
- **Urbadoc :** Les réabonnements sont en cours. Parmi les partenaires d'Urbandata, ce sont les abonnements à Urbamet qui sont les plus nombreux. Urbamet compte avec la mise en place du portail Urbadoc le même nombre d'abonnés que pour Urbadisc. Des réflexions sont à mener pour mettre en place une politique de diffusion afin de recueillir de nouveaux abonnés.
- **Evolutions Urbadoc :** Lors de la dernière réunion d'Urbandata qui a eu lieu à Londres, les partenaires ont exprimé un besoin d'évolution et ont évoqué l'éventualité de changer de société d'hébergement et donc d'abandonner Nexus. Un groupe de travail doit se rapprocher de société qui hébergent et diffuse des bases du même type qu'Urbadoc.,
Les différents partenaires réfléchissent aussi à proposer pour toutes les bases une traduction en anglais des principaux champs (titre, résumé, mots clefs). Un groupe de travail doit par ailleurs réfléchir à la création d'un lexique commun en se basant sur Muleta.

4- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2006-2007, par le Trésorier, Philippe Montillet

« Les comptes de l'exercice 2006-2007 reflètent une nouvelle fois la vie de l'association qui se traduit à travers nos recettes et nos dépenses. C'est ainsi que ce qui représente une de nos principales activités, la gestion d'Urbadoc.com avec ses développements et en particulier l'accueil des données de l'INIST, se retrouve en bonne place dans nos comptes.

Nos comptes sont excédentaires ce qui est sain puisque l'expérience nous montre qu'il y a toujours des développements à envisager auxquels nous devons faire face. Nous avons pu couvrir tous ceux de cet exercice et nos abonnés sont fidèles. Les anciens, du temps d'Urbadisc, ont été presque tous retrouvés et de nouveaux nous ont rejoints ce qui prouve que notre produit est utile et reconnu.

Les résultats de l'accord de diffusion avec INIST Diffusion ne sont pas visibles cette année. Nous espérons qu'ils le seront dans les exercices à venir.

L'exercice se termine avec un solde bénéficiaire de 19 756,13 euros. L'an dernier ayant déjà été bénéficiaire –autour de 1000 euros- cela rattrape donc définitivement notre perte de plus de trois mille euros d'il y a deux ans.

Sur l'exercice et les comptes en général quelques précisions :

▪ Cotisations

- Pour 2007, 57 cotisations avaient déjà été acquittées au 31 mai, pour 77 appelées. A ce jour, ce sont en tout 15 cotisations qui n'ont encore pas été réglées. Les retardataires vont, n'en doutons pas, le faire dans les prochaines semaines. Nous avons envoyé quelques lettres de rappel.
- Pour 2008, le Bureau propose que le montant de la cotisation soit maintenu à 152 € sauf avis contraire de l'Assemblée générale.

▪ Dans le compte d'exploitation

- Le poste « Achats » demeure toujours le plus important Il reprend les coûts de fabrication de maintenance et de développement d'Urbadoc.com auprès de la Société Nexus.
- Le poste qui concerne l'hébergement Urbamet sur le CETE de Lille, a augmenté de plus de 10 % (Il me semblait que c'était nettement plus ?) et l'augmentation devrait encore croître dans les mêmes proportions pour l'année prochaine.
- Le poste « Déplacements » correspond essentiellement aux frais occasionnés par les réunions d'Urbadata qui ont lieu chez chacun de nos partenaires européens. Nous retrouvons ces frais chaque année Mais cette année les frais ont été augmentés du fait de notre participation au Salon Equip'ville à Lyon.
- Néanmoins il faut noter que les frais de salon ont eux diminué pour être cette année de 0 euros puisque nous n'avons pas eu à payer le stand qui nous a été offert. Les deux postes se compensent donc largement.

Du point de vue des recettes, la situation comptable est bonne. Nous sommes revenus désormais à des années de plein exercice en ce qui concerne les abonnements Urbadoc. Je rappelle pour mémoire que dans l'exercice précédent il y avait de nombreux abonnements qui du fait du passage d'Urbadisc à Urbadoc avaient bénéficié de conditions particulières. Désormais nous sommes revenus dans des exercices pleins avec un retour à la normale.

En ce qui concerne le Bilan, celui de notre association demeure très sain.

Sur le bilan, juste une ou deux remarques.

Une forte partie des charges est provisionnée, car certaines des factures étaient à cheval sur deux exercices et n'étaient pas encore réglées à la fin de l'exercice notamment celles de Nexus concernant la gestion du Site Urbadoc et celle du CETE du Nord.

A noter aussi que la provision pour licences liée aux anciens Urbadisc a été définitivement reprise car il y a peu de chances que nous soyons facturés.

Nos réserves restent stables. Peu de variation par rapport à l'exercice passé. Il s'agit toujours d'être prudents pour faire face aux coûts de développement toujours nécessaires pour adapter notre produit et sans doute à des évolutions qu'il faudra prévoir dans l'hébergement d'Urbadoc.com .

Il s'agit donc d'une précaution de gestion.

Ceci posé, quelques remarques pour terminer :

- Je remercie, comme chaque année, tous ceux qui règlent rapidement leur cotisation et les abonnements à Urbadoc. Cela évite les relances, ce qui est un gain de temps appréciable...
- Je rappelle que le travail de comptabilité pour Urbamet est effectué bénévolement par ma secrétaire que je tiens à remercier publiquement et que vous êtes nombreux à avoir régulièrement en ligne.

Donc merci à tous.

Merci aussi de bien nous communiquer, dans la mesure du possible, la copie de votre virement comptable pour faciliter l'imputation des virements administratifs qui arrivent directement des agences comptables sans que nos références figurent toujours. Cela nous fera gagner du temps.

Je remercie aussi toute l'équipe de l'IAURIF qui m'assiste dans mon travail de trésorier, comme dans celui de membre permanent de groupe de travail qui assiste le Bureau et le Conseil d'Administration ».

Le Trésorier demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

S'il n'y a pas de questions je passe la parole à Monsieur Olivier Deliry, Commissaire aux comptes de l'association depuis sa désignation à ce poste par vote de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2003 conformément aux statuts de l'Association, afin qu'il nous fasse part de son avis sur nos comptes.

Le Président passe la parole à Monsieur Olivier Deliry, Commissaire aux comptes de l'association depuis sa désignation pour six ans à ce poste par vote de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2003, conformément aux statuts de l'Association, afin qu'il fasse part de son avis sur nos comptes.

Monsieur Olivier Deliry reprend le texte inséré dans le rapport qu'il avait remis au Président ainsi qu'au Trésorier.

« Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents communiqués aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels. »

Le Trésorier remercie le Commissaire aux comptes et demande au Président qu'il mette au vote de l'assemblée :

- Pour l'approuver le rapport financier du Trésorier incluant la proposition de maintenir la cotisation annuelle à 152 euros, ainsi que celle émise de placer une partie des réserves.
- Pour donner quitus au trésorier pour sa gestion et ses comptes de l'exercice 2006/2007.

Le Président demande à l'assemblée de voter sur le rapport financier du Trésorier, sur le montant annuel de la cotisation (152 euros).

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2006/2007 tels qu'ils viennent d'être présentés par le Trésorier et confirmés par le Commissaire aux comptes et incluant les propositions de maintenir la cotisation annuelle à cent cinquante deux euros.

5- Quitus au trésorier

Le président demande à l'assemblée de voter sur le quitus à donner au Trésorier.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne quitus au Trésorier pour sa gestion et ses comptes de l'exercice 2006/2007.

6- Renouvellement du Conseil d'Administration

Plusieurs postes sont à valider:

- du fait du départ de **Philippe Grand** et son remplacement par **Emmanuel Raoul**.
- à valider également le poste de **Jean Marrieu** (IATU de Bordeaux III) qui est à la retraite et remplacé par **Marie-Françoise Baron**.

Pour mémoire François Dugeny, Président sortant, en redonne la composition :

✓ *Conseil d'administration*

- **Marcel BELLLOT**, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU ;
- **Anne CHARREYRON –PERCHET**, Villes en Développement / ISTED ;
- **Pierre CULAND**, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.
- **François DUGENY**, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF ;
- **Jean-Paul DUMONTIER**, Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, et les Constructions Publiques / CERTU ;

- **Bernard ECREMENT**, Institut d'Urbanisme de Paris / Université de Paris XII - Val-de-Marne / IUP-Créteil ;
- **Olivier LEMAIRE**, Association Internationale Villes et Ports / AIVP ;
- **Eric LENGEREAU**, Ministère de la Culture et de la Communication / Direction de l'Architecture et du Patrimoine / DAPA ;
- **Dominique MALTHERRE**, Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer / DRAST ;
- **Marie-Françoise BARON**, Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme (IATU) ;
- **Philippe MONTILLET**, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF ;
- **Pierre PELLIARD**, Conseil Français des Urbanistes / CFDU ;
- **Emmanuel RAOUL**, Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer / DGHUC ;
- **Françoise SALVADOR**, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat / ANAH ;
- **Nathan STARKMAN**, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole ;

A l'unanimité l'Assemblée Générale approuve la composition du Conseil d'Administration.

La séance est suspendue à 11 h 00 afin que le Conseil d'Administration puisse se réunir notamment pour établir le programme de travail de l'année à venir et organiser le bureau.

L'assemblée générale reprend à 12 h 30.

Le Président, Emmanuel Raoul annonce que le Conseil d'administration vient de l'élire Président. Il donne la composition du bureau et expose en quelques mots son programme créé sur l'adéquation d'Urbamet aux nouveaux besoins et aux évolutions technologiques.

Composition du bureau

✓ *Membres titulaires*

- **Président : Emmanuel RAOUL**, Conseiller économique au Secrétariat général du Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer ;
- **Vice-Président : François DUGENY**, Directeur Général de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF ;
- **Secrétaire : Dominique MALTHERRE, Chargée d'études à la Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques au Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer ;**
- **Trésorier : Philippe MONTILLET**, Directeur du Département Information-Documentation-Multimédia à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF.

✓ *Autres membres*

- **Marcel BELLLOT**, Délégué Général de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU ;
- **Françoise SALVADOR**, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat / ANAH.

Puis il passe au point 7 de l'ordre du jour.

7- Programme de travail 2007/ 2008

Le Président expose les principaux points du programme de travail pour l'année à venir :

Le Président expose les principaux points du programme de travail pour l'année à venir :

Outre les travaux habituel d'animation, de suivi et d'alimentation,

Urbamet

Les points à travailler :

- Concernant le texte intégral : montage d'un groupe de réflexion pour un enrichissement plus important de documents primaires, en veillant tout particulièrement aux problèmes de droits d'auteur et de reproduction ainsi qu'aux problèmes de liens vers fichiers eux-même.
- Finalisation du guichet d'alimentation au CETE de Lille et premier bilan

Urbadoc

Les points à travailler :

- Pour l'alimentation, les données de l'INIST doivent être intégrées régulièrement au même rythme que les autres bases
- Pour la commercialisation : le partenariat noué avec l'INIST devrait permettre de signer des contrats supplémentaires
- Poursuivre la recherche d'un nouveau partenaire technique remplaçant Nexus
- Prendre des contacts pour nouer des partenariats avec d'autres pays, en particulier des pays du Nord

Muleta

Les points à travailler :

- Compléter la partie française par des illustrations iconographiques
- Poursuivre les traductions nécessaires

Information / Formation

- Monter une journée de travail pour les membres du réseau

Le président passe alors au vote pour l'approbation du programme de travail 2006-2007.

A l'unanimité l'Assemblée Générale approuve le programme de travail 2006-2007.

8- Projet de Budget 2007/2008, par le Trésorier

Le Président passe la parole au Trésorier afin qu'il présente le projet de budget.

Le Trésorier annonce que le budget 2007/2008 s'inscrit dans un double objectif : s'appuyer sur le réel et donc sur le compte d'exploitation de l'année écoulée, répondre aux besoins du programme de travail.

Les postes « cotisations » et « produits » ont été calqués sur ceux de l'année écoulée et des prévisions que l'on peut faire sur les abonnements nouveaux escomptés avec le développement de la commercialisation.

Le Président passe alors au vote sur le budget prévisionnel de l'exercice à venir.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale adopte le projet de budget présenté par le Trésorier.

9- Questions diverses

Date de la prochaine Assemblée est à fixer.

Aucun point n'étant plus à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 13 h 05.